

Boite Postale 17 / 69195 Saint Fons Cedex / Tél. 7/870 04 23

PROJET PÉDAGOGIQUE

(Deuxième écriture, Janvier 1985)

I - LA PHILOSOPHIE -

"Tout et tous autour de nous participent à l'Éducation de tous, jeunes et adultes et ceci en toutes circonstances".

Le concept d'éducation globale influence très largement le projet du LEP à SAINT-FONS, aussi bien dans sa dimension pédagogique que dans sa conception architecturale.

L'espace éducatif contient l'ensemble des données qui concourent à l'éducation globale de chaque individu. Il peut être caractérisé :

* Verticalement : en amont avec l'école, en aval avec l'entreprise.

* Horizontalement : par la prise en compte des ressources éducatives de la ville et par la participation de l'établissement à l'animation de la cité.

Les objectifs essentiels d'un LEP : l'insertion sociale et professionnelle, doivent être éducatifs, enrichis, concertés et négociés avec les différentes composantes du bassin d'emploi.

Le LEP et l'Entreprise acteurs ..., le LEP et l'Entreprise lieux de formation ... le LEP et l'Entreprise lieux de vie..... sont des éléments de l'Espace Éducatif,

* Utilisation des articulations (passerelles) existantes entre filières de formation : cursus valorisants !

* Définition des familles de compétences pour une insertion professionnelle et sociale.

* Motiver les élèves par une orientation permanente.

* Favoriser l'élaboration d'une pédagogie de la réussite.

* Permettre à tout élève de recevoir la formation professionnelle la mieux adaptée à son niveau.

* Mettre en place un système souple permettant des rythmes de progression différents et des réorientations faciles.

* Aider les élèves à se préparer à l'exercice de leurs responsabilités de citoyen et de travailleur par l'acquisition d'une qualification sociale en favorisant l'inter-action entre les actions éducatives formalisées et celles qui ne le sont pas.

Une priorité :

"Permettre à chaque élève, à chaque jeune à chaque adulte, de se définir, de se situer, d'accéder à l'autonomie, d'être ouvert au changement".

.../...

II - LES OBJECTIFS GENERAUX -

1 - Lutte contre l'échec, les causes étant considérées à priori comme diverses :

- échec scolaire
- échec socio-culturel
- inadaptation au système scolaire
- fatalité liée au chômage
- etc ...

2 - Recherche de réponses structurelles permettant l'adéquation des qualifications professionnelles et sociales : "Pour un LEP ouvert à tout public".

L'Education Nationale devant assurer le relais structurel des mesures conjoncturelles engagées par le Premier Ministre dans le cadre de son ordonnance de Mars 82 au bénéfice des 16-25 ans.

3 - Intégration du LEP dans l'environnement :

- la cité
- le bassin d'emploi (défini géographiquement mais aussi par branches professionnelles).

4 - Recherche d'une formation technologique ouverte favorisant une pédagogie de la réussite: l'Alternance.

III - LES STRUCTURES ... LA F.D.O. ... LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES -

Annexe 1 : types de formations et spécialités

- Publics accueillis, capacité d'accueil (cf annexe 1).

Annexe 2 : cursus possible (document février 84)

- adaptation janvier 85 présentée le 11/01/85 (cf annexe 2).

1 - L'Organisation Pédagogique liée aux publics accueillis :

L'organisation du LEP prend en compte la spécificité des publics auxquels il s'adresse; l'âge et la situation définissent :

- * le statut des jeunes scolarisables et scolarisés.
- * le statut attaché au dispositif 16-18 ans.
- * le statut d'adultes :
 - avec emploi
 - sans emploi
 - ayant occupé ou non un premier emploi

2 - Structures pédagogiques :

La structure pédagogique arrêtée pour l'élaboration du programme technique comprend:

2.1 - des formations d'orientation-formation correspondant à des classes de CPPN et de CPA intégrées au LEP - 4e et 3e expérimentales.

2.2 - des formations initiales de type préparation d'un CAP en trois ans. (classes de 4e préparatoire, 3e préparatoire, année de CAP).

2.3 - des formations initiales de type préparation d'un BEP en deux ans (classes de seconde et de première de l'enseignement technique court).

.../...

2.4 - Un centre de formation continue et de spécialisation. Ce centre prendra appui prioritairement sur l'atelier évolutif mais utilisera aussi l'équipement des formations initiales.

Il s'adressera simultanément à trois types de publics :

- les élèves issus de formation initiale pour la préparation d'une mention complémentaire (ou d'un autre diplôme complémentaire à la première formation de base), soit directement à la suite de la première formation, soit après une expérience professionnelle (durée de formation modulable suivant chaque cas).
- Les travailleurs d'entreprises :
 - * pour des formations complémentaires de 3 à 6 mois organisées sous forme de stages en alternance.
 - * pour des formations "pointues" en direction des techniques nouvelles ou de l'évolution de celles-ci. Des modules de formation seront mis en place en adaptant le temps de la formation en fonction des objectifs et des possibilités de chaque stagiaire : procédure d'entrées et sorties variables, devant donner toute sa dimension à une formation individualisée.
 - * pour ceux qui seront formateurs dans le cadre des formations complémentaires ou tuteurs dans le cadre de l'alternance, et qui à cet effet, bénéficieront eux-mêmes de temps de formation.
- Les élèves du LEP et les habitants du quartier qui dans certaines limites pourront bénéficier de formations dites de "qualification sociale", suivant des modalités et des objectifs qui seront à déterminer.

3 - Aspects du projet pédagogique de 4e et 3e d'orientation-formation :

La classe de 4e d'orientation (CPPN-4e préparatoire - 4e expérimentale)

La classe de 3e d'orientation (CPA - jeunes 16-18ans)

- tenter d'effacer le sentiment d'échec scolaire le plus fréquemment observé, en tablant sur une remise en confiance des jeunes, obtenue par la recherche de situations pédagogiques nouvelles notamment l'alternance.
- permettre l'éveil de motivations plus marquées par un secteur professionnel déterminé, cela par l'expérience vécue de la manière la plus réaliste possible au cours de multiples bancs d'essais alliant la découverte des exigences et des aspects techniques de la profession à celles des situations réelles de production.

4 - Aspects du projet pédagogique de seconde BEP :

Si l'indétermination des élèves venant de 3e pour entrer en BEP est moins fréquente que pour les élèves sollicitant leur admission en classe de CAP, il n'en est pas moins constaté que les motivations de ces élèves pour le secteur professionnel qu'ils ont demandé sont en général peu solides. Il est donc souhaitable d'essayer d'appliquer au LEP de Saint-FONS une phase de bancs d'essais à l'entrée de la classe de seconde BEP comparable à celle des 4e d'orientation-formation.

Durant la phase de bancs d'essais, il sera nécessaire de rechercher la stratégie la mieux adaptée pour :

- permettre le développement plus rapide d'une motivation professionnelle plus solide avec la participation de la Cellule d'Accueil.
- rechercher une mise en oeuvre des disciplines d'enseignement général commune à tous les BEP facilitant l'insertion des élèves venant de 3e expérimentale.
- privilégier les acquisitions professionnelles et sociales transférables d'une spécialité à l'autre.

.../...

5 - L'alternance pédagogique ... l'alternance vraie :

Pas seulement sous forme d'alternance interne au LEP (bancs d'essais ou de parcours séquentiels d'apprentissage) mais également sous forme d'alternance de situations entre milieu scolaire et milieu professionnel.

L'alternance champ privilégié de la pédagogie par objectif : objectifs visés (acquérir des concepts communs à différents métiers ; permettre aux jeunes d'essayer et de mieux définir leur projet professionnel . . .) . Articulation avec le bassin d'emploi et tout le réseau de formation.

6 - La pratique du Contrôle Continu :

Cette pratique recouvre deux actes complémentaires :

- un acte éducatif
- un acte institutionnel

L'acte éducatif est fondé sur une "pédagogie de la réussite" qui prend en compte la globalité de la formation de l'élève et intègre le contrôle des acquis et l'évaluation des capacités à la démarche pédagogique.

Il implique en particulier :

- la définition précise des objectifs de formation et des compétences requises pour l'obtention d'un diplôme (référentiels).
- la pratique d'une coordination véritable et permanente instaurée entre les membres de l'équipe de formateurs (équipe pédagogique).
- la prise en compte des rythmes différenciés d'acquisition des élèves (travaux de groupes, individualisation).
- la participation des élèves à la gestion de leur propre formation dans une démarche d'évaluation formative qui leur permette de se situer par rapport aux objectifs (pratique du bilan périodique).

Ainsi caractérisé, l'acte éducatif se manifeste dans la pratique quotidienne par des démarches et des relations de nature éducative et pédagogique entre les formateurs, les élèves en formation et leurs parents ou responsables qui s'expriment dans le cadre d'un "contrat" de formation comportant pour chacun droits et obligations en vue de la poursuite d'un objectif défini.

L'acte institutionnel est d'une autre nature.

C'est l'acte par lequel un jury, constitué conformément à la réglementation en vigueur, reconnaît officiellement à un élève, à l'issue d'une période de sa formation, les connaissances et savoir-faire qu'il a acquis et les capacités qu'il a développées au cours de cette formation, par rapport aux connaissances, savoir-faire et capacités exigées pour l'obtention d'un diplôme déterminé.

*** IV - A PARTIR DE LA REFLEXION DES OUTILS ENVISAGES OU "A FABRIQUER" -

Où l'essentiel est de définir les objectifs pour "gouverner les formations par leur issue!" d'où une structure pédagogique ouverte, évolutive, modulable s'adressant aux besoins des acteurs. Ceux-ci passant tour à tour du statut de formateur à celui de formé. Cette structure prend en compte les objectifs particuliers du LEP, plus particulièrement par :

- l'implantation d'une Cellule d'Accueil et de suivi. (Micro Cellule de la Mission Locale)
- Les diverses expérimentations pédagogiques au sein du LEP.
- La possibilité d'expérimentation en termes :
 - * de contenus
 - * de méthodes.
 - * d'organisation

...|...

- * de gestion
- * de recherches

- l'implantation d'un centre de formation continue et de spécialisation.

Pour atteindre les objectifs précédemment énumérés, création d'une structure adaptée :
Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.).

A - La Cellule d'Accueil d'Orientation et de Suivi : (Micro-Cellule de la Mission Locale)

1 - Les axes de préoccupation de la cellule :

- a) Comment prendre en compte dans le système de formation initiale les problèmes qui ont nécessité le programme 16-18 ans, comment assurer la suite de ce programme ?
- b) Comment intégrer le public dans le dispositif de formation initiale?

Les objectifs retenus pour la cellule d'accueil et d'information reprennent donc la plupart de ceux qui caractérisent les P.A.I.O., cellules et missions locales:

- Accueil en vue de leur fournir les informations sur les formations professionnelles et les possibilités d'insertion professionnelle aussi bien pour :
 - les utilisateurs du LEP
 - les candidats à l'entrée au LEPque pour ceux qui cherchent une solution à leur insertion ou reconversion professionnelle.
- Amener l'utilisateur à une autonomie dans ses choix par une méthodologie favorisant une stratégie d'auto-information.
- Etablir, impulser les relations entre les entreprises, les organismes de formation, les organismes sociaux, c'est-à-dire intégrer le LEP dans son tissu économique et social.
- Analyser les besoins en formation du bassin d'emploi afin de proposer les actions d'adaptation qui complètent le noyau dur.
- Informer le public en amont du LEP et le public en formation dans l'établissement.

2 - Le public pouvant fréquenter la Micro-Cellule :

a) En amont :

Les spécialistes de l'information affirment que la qualité, la fiabilité d'une information utilisable, c'est-à-dire intégrée, dépend des noyaux intégratifs sur lesquels elle s'est construite, or, dans la plupart des cas ces noyaux intégratifs sont des représentations qui ont peu de commun avec la réalité.

Ni le verbe, ni l'image ne semblent en mesure de bouleverser les représentations, en particulier, à l'âge où l'on s'engage dans une formation courte. Seul le contact direct paraît en mesure de fournir des éléments solides nécessaires à toute action d'information individuelle ou collective.

La Cellule doit se poser le problème de la définition des modalités de contact entre les élèves des collèges et des LEP pour permettre :

- la présence effective des élèves dans le LEP sous forme de :
 - * stage spécifique
 - * stage d'accueil (par exemple en doublette avec les élèves de LEP)

.../...

- le contact réel avec la matière.

A partir de ces situations pourraient être abordées les notions :

- * de formation professionnelle
- * de qualification
- * de vie et d'organisation des entreprises

indispensables pour la construction d'un projet individuel non figé mais évolutif qui se poursuivra lors du séjour en LEP.

b) Du LEP :

Le jeune qui entre dans l'établissement "a opté" pour une formation professionnelle, il faut alors l'aider :

- * A affirmer son choix professionnel
- * A élaborer une stratégie qualifiante
- * A atteindre le niveau de qualification envisagée

en privilégiant la responsabilité individuelle de l'apprenant
la mise en évidence du chemin à parcourir
la participation effective à l'élaboration du projet de formation.

Ce travail ne peut se faire sans une étroite collaboration entre la Cellule et les Enseignants. Inversement, les modalités de formation retenues nécessitent qu'à tout moment chacun puisse faire le point et éventuellement modifier le cheminement par la définition des nouveaux objectifs liés :

- * à des difficultés de la formation abordée
- * à des réussites
- * à la modification des modalités d'insertion

c) Extérieur :

La même stratégie pourrait être utilisée en tenant compte des caractéristiques propres du demandeur. Elle insistera sur l'aide responsabilisante axée surtout sur la méthodologie de l'analyse et la mise en relation d'éléments de l'environnement.

3 - Composition de la Micro-Cellule :

Pour remplir le rôle qui lui est imparti, la composition de la Cellule doit être inter-institutionnelle. (cf Mission Locale avec apport plus important d'enseignants de l'Education Nationale).

B - L'informatique : outil d'auto-évaluation.

Mise à disposition du public de la Cellule d'un outil permettant le cheminement individuel d'information à l'aide de l'informatique.

Une recherche-action pourrait être conduite dès 1985 sur un champ limité défini en fonction de la formation en LEP et des publics susceptibles de suivre les formations proposées.

Ce qui est envisagé s'appuie sur un programme de recherche auquel sont associés :

- * le service d'Information et d'Orientation
- * le C.R.D.P. (SIDERAL)
- * des chercheurs des services de l'Education de Marseille
- * I.R.P.E.A.C.S.
- * des contacts sont en cours avec l'Université de Paris VII pour ses recherches sur informatique et langage naturel.

.../...

L'informatique et les Nouvelles Technologies.

De l'introduction dans les formations prévues de nouvelles technologies informatique - automation, à la fois en raison de leur valeur pédagogique, mais également du fait de leur pénétration de plus en plus large dans la technologie de toutes les formations envisagées.

V - LES ACTIONS CONDUITES EN 84-85 ET/OU A POURSUIVRE. LES ACTIONS A CONDUIRE A PARTIR DE 85/86 :

- 1 - Action-Recherche 84/85 : Formation en trois stages d'une semaine à l'intention d'une part des enseignants de LEP qui envisageraient d'être candidats au LEP de SAINT-FONS, d'autre part et plus généralement aux enseignants de LEP qui s'intéressent à la démarche de projets.

Cette formation actuellement en cours (Octobre 84 - Janvier et Mars 85) est organisée autour des capacités suivantes :

Capacité ou Unité A :

Etre capable d'intégrer la formation scolaire dans une pratique d'alternance et une stratégie de formation impliquant des intervenants non-enseignants.

Capacité ou Unité B :

Etre capable de s'intégrer dans une pratique interdisciplinaire de recherche-action.

Capacité ou Unité C :

Etre capable de construire une situation d'apprentissage intégrant les objectifs du LEP.

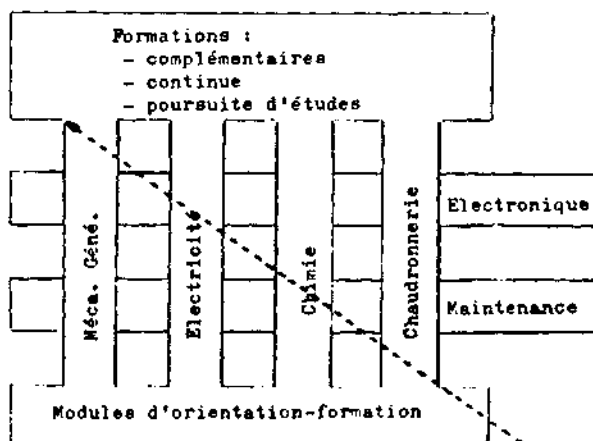
- 2 - Faisant suite à cette formation, un projet d'Université d'Eté en cours d'élaboration devrait aider à la définition du projet pédagogique dans ses détails à partir de la pratique de l'interdisciplinarité et de l'exercice de l'interinstitutionnalité.
- 3 - Chantier Nouvelles Qualifications :
A l'initiative de la Délégation Interministérielle à l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes en Difficulté (voir ane III).
- 4 - Actions d'insertion par branches professionnelles métiers du bâtiment pour 15 jeunes (9 : 16/18 ans - 7 : 18/25 ans).
- 5 - Projet d'informatisation du LEP :

Objectifs : banalisation de l'outil informatique dans les différents secteurs repérés ci-après :

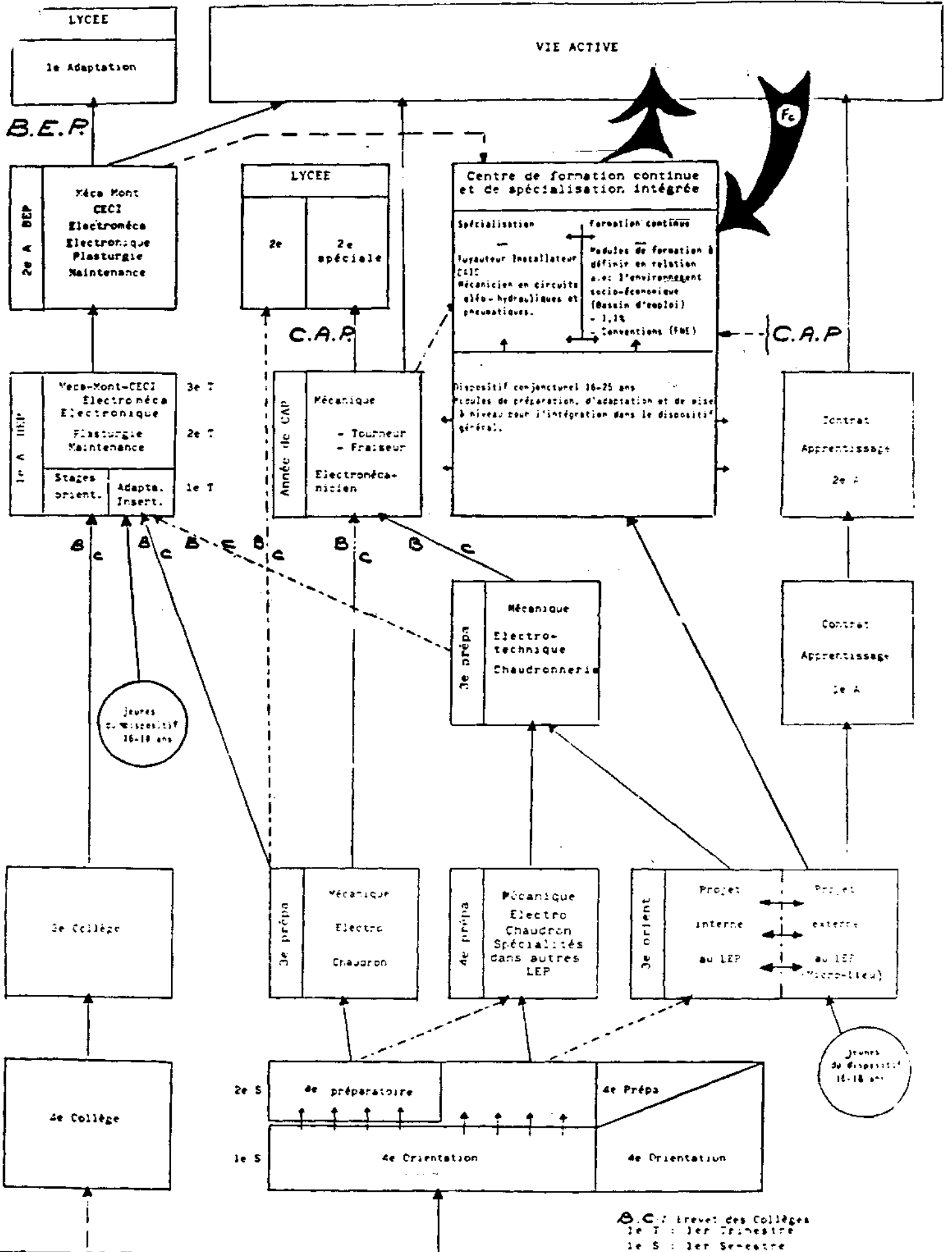
- Gestion
- Auto-information
- Auto-orientation
- Communication
- Pédagogique
- Auto-évaluation
- Industriel (M.C.N.)
- Etc ...

ANNEXE I : "Types de formations
Publics accueillis
Capacités d'accueil

	Orient.	CAP	BEP	form. conti.
<u>.1. Orientation</u> CPPN	48			
<u>.2. Mécanique générale et de précision - Travail sur machines outils, automatisés</u> Mécanicien tourneur, 12 x 3		36		
Mécanicien Fraiseur, 12 x 3		36		
Mécanicien Monteur, 24 x 2			48	
Mécanicien en circuits oléo-hydrauliques et pneumatiques, 24 x 1				24
<u>.3. Electricité - Electrotechnique - Electronique:</u> Option A : Electronicien 24 x 3 et 24 x 2		72	48	
<u>.4. Electronique</u> 24 x 2			48	
<u>.5. Maintenance</u> à définir et à créer, 24 x 2			48	
<u>.6. Chimie - Physique - Biochimie - Biologie - production chimique - Régleur de machines et d'outillages de moulage -</u> Option A : Plasturgie, 24 x 2			48	
Conducteur d'appareils des industries chimiques, 12 x 1				12
<u>.7. Forge, chaudronnerie - Construction métalliques - Formations connexes -</u> Constructeurs d'ensembles chaudronnés industriels (CECI), 24 x 2			48	
Transformation des matières plastiques Option C : Tuyauteur Installateur, 12 x 1 ..				12
<u>.8. Formation continue - Types de formation à définir en fonction des besoins Capacité annuelle (sur 47 semaines)....</u>				72 adu.
Total { 528 élèves 72 adultes 600 personnes	48	144	288	48 + 72



ANNEXE II :



AGENT DE CONTROLE DES PROCESSUS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE :

Initiative :

Rectorat de Lyon en février 1984.

Lieu :

SAINT-FONS (Rhône).

Activité :

On constate que l'industrie chimique a intégré - et va intégrer - de nouveaux procédés de fabrication et que la formation C.A.I.C., (Conducteur d'Appareils d'Industrie Chimique) doit s'adapter : ceci est une nécessité économique pour répondre à la concurrence, surtout en pétrochimie.

L'activité est centrée sur la surveillance dans l'atelier du processus, dans son programme et ses délais, et des appareils de contrôle. Le contrôle s'effectue aussi par prises d'échantillons portés au laboratoire pour analyse. L'observation des températures, pressions, débits, par rapport aux standards fait l'objet d'une synthèse en fin de poste de travail. L'emploi doit évoluer vers une large polyvalence liée à la rationalisation des tâches pour une optimisation des coûts.

Employabilité/Transférabilité :

Elles doivent pouvoir s'effectuer vers l'agro-alimentaire, l'agro-chimie, les engrais, la chimie fine, la pharmacie.

Groupe porteur :

- Roussel Uclaf,
- Ciba Geigy,
- Atochem,
- ICI,
- Rhône Poulenc.
- L'Ecole des Industries Chimiques (Interfora),
- le LEP expérimental de Saint-Fons,
- le Groupement des Industries Chimiques Rhône-Alpes (GICRA),
- le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC),
- la Cellule d'Accueil de la Mairie de Saint-Fons.

Démarrage prévu :

Janvier 1985.